

## AIDES AGRICOLES

# LE DÉPARTEMENT SOUTIENT UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

**Réunis le 12 février en commission permanente, les élus départementaux ont voté des aides en faveur de l'agriculture costarmoricaine. Près de 150.000 euros ont été attribués, au titre de l'aide sociale pour répondre présent au côté des exploitants en difficulté ou du fonds de soutien au développement agricole. Ce dernier dispositif vise à soutenir les projets s'inscrivant dans une démarche en faveur de l'environnement.**

Le Département a choisi de poursuivre en 2018 son intervention en faveur de l'agriculture costarmoricaine. Parmi les aides départementales, le fonds de soutien au développement agricole accompagne des projets d'investissement inscrits dans une démarche de développement durable.

**« Le dispositif d'aide dédié aux exploitations sous serre est le fruit d'échanges avec les représentants des agriculteurs, par exemple l'Union des coopératives Paimpol-Tréguier (UCPT). A la suite d'échanges constructifs, nous avons ainsi identifié des moyens de les aider à réduire l'impact environnemental de leur production, tout en restant compétitif. Nous nous étions engagés à étudier plusieurs pistes. Cette commission permanente en est l'illustration »,** souligne Alain CADEC, *président du Département et député européen.*

## 7 EXPLOITATIONS SOUTENUES

Ce 12 février, l'assemblée départementale a donc donné son feu vert au financement d'équipements pour les serres de sept exploitations maraîchères.

**« Ces cultures sous serre sont toutes gérées en lutte biologique et utilisent des bourdons pour assurer la pollinisation, explique Erven LÉON, vice-président du Département chargé de l'économie et de l'agriculture. Pour aller plus loin, les serristes sont incités à s'équiper pour le recyclage et retraitement des solutions nutritives, la désinfection ou encore la récupération d'eaux de pluie. C'est pour ce type d'installations que nous leur apportons un soutien financier.»**

Près de 71 000 euros ont ainsi été attribués. En 2017, le Département avait consacré près de 760.000 euros au titre du fonds de soutien au développement agricole.

## CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR  
YVES COLIN  
Cabinet du Président  
T. 02 96 62 46 56  
Port. 06 89 09 52 08  
yves.colin@cotesdarmor.fr